Langue étrangère VI - Néerlandais

UE 31

Enseignant(s) responsable de l'UE : Hilde COLLETTE

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	TOU23LG6
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 45 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Néerlandais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO23NEE2 Néerlandais 2	65	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. crée, budgétise et promeut un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique
- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 2

niveau linguistique conseillé: B1-

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 2

Objectifs

atteindre le niveau linguistique B1
Voir AAS ci-dessous

Contenu
Activités d’expression orale et écrite dans un contexte professionnel lié au tourisme. Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant de sujets touristiques. Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 2

Approche communicative et interactive centrée sur l’apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours \r\n

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 2

- atteindre un niveau linguistique B1, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.\r\n- identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).\r\n\r\nExpression orale :\r\nPrend part à une conversation : \r\n- fait face à la majorité des situations que l’on peut rencontrer au cours d’un voyage dans une région où la langue est parlée.\r\n- prend part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers, d’intérêt personnel ou qui concernent la vie professionnelle ;\r\n\r\nS’exprime oralement en continu:\r\n- s’exprime de manière simple afin de raconter des expériences et des événements;\r\n- donne brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets ;\r\n- raconte une histoire ou l’intrigue d’un livre ou d’un film ;\r\n- exprime ses réactions.\r\n\r\nExpression écrite :\r\n- écrit un texte simple et cohérent sur des sujets professionnels ou qui l’intéressent personnellement ;\r\n- écrit des lettres et emails professionnels\r\n- décrit ses expériences et impressions.\r\n\r\nCompréhension à l’audition:\r\n- comprend les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s’il s’agit de sujets familiers ou touristiques.\r\n-comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec le cours ou l’actualité touristique, pour autant que ce message soit relativement distinct et accessible.\r\n\r\nCompréhension à la lecture :\r\n- comprend des textes rédigés dans un langage courant relatif au tourisme.\r\n- identifie les points essentiels de textes traitant de sujets touristiques. \r\n

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : • Syllabus	sur le campus numérique	—
Toute l'UE : Remédiation facultative: formations de het Huis van het Nederlands, tables de conversation Babbelut, Taalgarage (un point conseil pour autodidactes), Wallangues (une plateforme d'apprentissage des langues) webographie lacunes en grammaire: http://www.ilv.ucl.ac.be/gramlink-nl/syntaxis/index.htm, lacunes en grammaire+ vocabulaire : www.taalblad.be www.nederlandsoefeneninbrussel.be/	sur internet	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cas, une évaluation écrite par quadrimestre sera acceptée. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée et communiquée par l'enseignant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Le règlement des examens s'applique à l'ensemble des tests et travaux évalués dans le cadre du contrôle continu. Toute fraude et tentative de fraude sera sanctionné selon le règlement des études.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	40 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. En cas de de retard ou de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Dans ce cas, une évaluation écrite par quadrimestre sera acceptée. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée et communiquée par l'enseignant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Le règlement des examens s'applique à l'ensemble des tests et travaux évalués dans le cadre du contrôle continu. Toute fraude et tentative de fraude sera sanctionné selon le règlement des études.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
La durée indiqué comprend déjà le temps supplémentaire pour les étudiants ayant droit à des aménagements.			
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé